



Rendez-vous

Innovons ensemble pour des territoires durables !

Inscription

Mardi 18 novembre et mercredi 19 novembre 2014 (9h45 à 18h00)

ESCP Europe Campus Paris - 79, avenue de la République – 75011
(métro : Saint-Maur)

Attention : le 19 novembre après midi (14h15-17h45) en visio-conférence
avec l'Antenne Pays de la Loire du Comité 21 à Nantes
au Conseil régional des Pays de la Loire (1 rue de la Loire à Nantes – Salle Fontevraud)

Renseignements et réponse à l'appel à manifestation d'intérêt
Elise Gaultier – gaultier@comite21.org – 01 55 34 75 27

Renseignements pour le 19 novembre après-midi
Christine Delhaye – delhaye@comite21.org – 01 55 34 75 23 (Paris)
Camille Piet – piet@comite21.org – 02 28 20 60 81 (Nantes)

Renseignements inscription
Céline Juteau – juteau@comite21.org – 01 55 34 75 31

L'innovation est obligatoire pour résoudre des problèmes qui n'ont pas encore trouvé leur solution. Cependant, innover demande une somme d'intelligence, mais aussi de moyens financiers, qu'une organisation ne peut trouver toute seule. Indispensable, la collaboration est heureusement facilitée par les outils numériques et par les pratiques de transversalité et de partenariats qui se développent dans le cadre des démarches de développement durable.

« L'innovation collaborative – on parle aussi d'innovation ouverte, ou participative – constitue une alternative pour contourner les contraintes budgétaires grâce aux économies d'échelle qu'elle rend possible. (...) elle permet de développer des synergies créatrices entre les différentes parties prenantes et de réaliser les potentialités de l'intelligence collective. (...) et se concrétise par le développement de projets communs. ¹ ». Ce concept, appliqué ici sur des entreprises, est également pertinent pour parler des projets territoriaux de développement durable.

Ce rendez-vous propose d'explorer sur deux jours le cadre dans lequel se joue l'innovation en faveur du développement durable sur les territoires, les acteurs qui participent à l'innovation et les sujets d'innovation. A l'issue de ces deux jours, les participants pourront repartir avec des idées et des partenaires pour innover chez eux et répondre à leurs enjeux locaux de développement durable.

Pour qui ? Ce rendez-vous s'adresse à tous les acteurs – collectivités, entreprises, associations, établissements d'enseignement supérieur ou établissements publics – désireux d'agir pour le développement durable des territoires et de lancer ou participer à des coopérations locales, qu'il s'agisse de projet territorial de développement durable, d'Agenda 21, Plan vert, d'ancrage local d'une démarche de RSE ou de projets collectifs d'économie circulaire, d'ESS, etc.

¹ Définition de Kelly JOY dans son article « Définition et pratique de l'innovation collaborative » sur le blog <http://www.idexlab.com>, juillet 2014

18 novembre : agir à la hauteur des enjeux

9h45 – 10h

Ouverture et introduction par Bettina LAVILLE, présidente d'honneur et fondatrice du Comité 21

Matinée

L'agenda mondial et national de 2015, et au-delà : un cadre source de contraintes ou d'opportunités d'innovations ?

2015 verra la refonte des grands cadres d'actions mondiaux en faveur du développement durable : les objectifs climatiques lors de la COP21 à Paris, la refonte de l'Agenda du développement post 2015 (OMD/ODD) et Habitat III (agenda 2016-2036 du développement urbain mondial). L'éducation et la biodiversité seront spécifiquement intégrés aux nouveaux ODD. Sur le plan national, les grandes lois sur la transition énergétique, la biodiversité l'économie circulaire et l'ESS apportent de nouveaux objectifs et obligations. Ces objectifs nationaux et internationaux encadreront l'action locale en faveur du développement durable.

Alors que ces objectifs sont encore en discussion, plusieurs questions méritent d'être anticipées. Comment l'échelle locale peut-elle contribuer à ces objectifs mondiaux, européens et nationaux ? Quels impacts des changements de cadres nationaux et internationaux les collectivités doivent-elles anticiper à court et moyen terme ? Comment mesurer l'impact de l'action locale au regard de ces objectifs et sur les enjeux de territoire locaux ?

10h00 – 10h50

Le point sur les évolutions législatives au regard du développement durable : les projets de loi sur la transition énergétique et sur la biodiversité seront placés en perspective de la règle administrative du « silence vaut accord » et de la simplification du droit de l'environnement.

Bettina LAVILLE, conseillère d'Etat, présidente d'honneur du Comité 21

10h50 – 11h50

Les évolutions de l'agenda mondial en 2015

Sarah SCHONFELD, coordinatrice du Club France Développement durable et chargée de mission Europe et International au Comité 21 : enjeux et place des collectivités autour de la COP21, ODD et Habitat III

Florence CLAP, chargée de mission UICN : point au retour de la dernière Conférence internationale sur la biodiversité (COP12)

Christine DELHAYE, responsable Education du développement durable au Comité 21 : bilan de la Décennie mondiale de l'éducation au développement durable, et perspectives pour 2015 et au-delà

11h50 – 12h00 *Pause*

12h00 – 13h00

Les collectivités agissent et mobilisent local, pensent global

Présentation de la dynamique 'SPIRAL' de coresponsabilité en Gironde par **Sébastien KEIFF**, chargé de mission Agenda 21

Présentation de la charte régionale de développement durable de la Région Pays de la Loire par **Guillaume JULIEN** et **Simon MOULINES**

18 novembre : agir à la hauteur des enjeux

Après-midi Innovations stratégiques, innovations financières

Les marges de manœuvre financières se réduisent proportionnellement à l'augmentation des objectifs et obligations qui pèsent sur les acteurs, et en particulier sur les collectivités locales. Pourtant, l'urgence et l'importance des enjeux économiques, sociaux et environnementaux obligent les collectivités locales à agir ! Comment faire plus, ou faire mieux, avec moins ?

Deux pistes d'actions se dégagent. Tout d'abord, évaluer pour mieux prioriser, grâce à de l'évaluation financière des actions et des politiques, comme le préconisait l'article 225 de la loi Grenelle 2 sur l'élaboration du rapport annuel de développement durable en amont du débat d'orientation budgétaire. Cela passe aussi par une sélection des enjeux et des actions stratégiques, comme le font les entreprises avec le test de matérialité. Enfin, utiliser de nouvelles manières de compter et d'investir. Certaines, comme la notation extra-financière, ont émergé du côté des entreprises à travers et commencent à diffuser vers les collectivités.

14h30 – 14h55 Introduction : Faire converger innovation et développement durable Gilles BERHAULT, président du Comité 21 et du Club France

Présentation de l'étude *L'innovation qui change le monde ; pourquoi l'innovation est la nouvelle frontière du développement durable (et inversement !)* – UTOPIES - octobre 2014 par **Patricia CORTIJO**, Manager Stratégie & Innovation

1^{ère} partie : réfléchir avec les parties prenantes

14h55 – 15h50 Réfléchir avec les citoyens et les mettre en capacité de co-construire des visions et des projets

« L'expertise d'usage » que les citoyens peuvent faire valoir face aux expertises académiques ou professionnelles, est un ingrédient essentiel de l'intelligence collective. Les collectivités locales, les entreprises, ou même l'Etat y recourent de plus en plus fréquemment pour concevoir un projet, envisager l'avenir d'un territoire, ou accompagner les changements de comportements. Toutefois, cette expertise ne s'exprime ni ne se formalise « naturellement ».

L'expertise d'usage ou l'expertise citoyenne a besoin de cadres ou de dispositifs de « capacitation », comme les débats collaboratifs ou les appels à projets présentés dans cette séquence.

Présentation des ateliers co-écologiques (débat collaboratif entre experts, professionnels du développement durable et citoyens) de la Fabrique écologique, par **Géraud GUIBERT**, conseiller maître à la Cour des comptes, président de la Fabrique écologique

Présentation des cadres ludiques de mobilisation citoyenne aux côtés des entreprises et des collectivités proposés par KOOM, par **Jérôme LHOTE**, président de Koom

15h50 – 16h00 PAUSE

2^{ème} partie : évaluer l'action

16h00 – 17h00

La notation extra-financière, une manière d'évaluer l'impact des investissements au regard de leurs impacts environnementaux, sociaux et sociétaux

Présentation de la notation extrafinancière réalisée par **Clotilde FRETIN-BRUNET, DGAR ou Bastien SAYEN**, Directeur des Finances et de la Commande Publique du Conseil général de l'Essonne

Présentation du rapport « l'évaluation extra-financière des collectivités territoriales : une démarche indispensable au service de leurs projets de développement durable » (septembre 2013) et des travaux sur les obligations responsables d'Ethifinance, par **Sébastien MARQUET**, consultant RSE

17h00 – 17h30

Réfléchir avec ses parties prenantes : le test de matérialité, une méthode des entreprises pour sélectionner les enjeux importants

Les enjeux stratégiques des collectivités et les enjeux de développement durable sont multiples, et leur urgence et importance sont difficiles à déterminer. Et si le dialogue avec les parties prenantes pouvait fournir une aide décisive à déterminer les priorités ? La méthode de matérialité qui se développe chez les entreprises leur permet d'interroger leurs parties prenantes pour prioriser leurs enjeux RSE sur lesquels elles auront à assurer le reporting annuel. Cette méthode peut-elle se décliner aux collectivités ?

Isabelle BOUDARD, responsable RSE au Comité 21

17h35 – 18h00

Mesurer l'efficacité et évaluer économiquement les démarches de développement durable : les travaux de prospective du Comité 21

Le programme de recherche prospective 2013-2015 du Comité 21 vise à estimer la « valeur ajoutée des démarches de développement durable à l'attractivité et à la prospérité des territoires », dans l'optique d'une contribution de son réseau à la transition vers un développement socio-économique vraiment durable. Il tente de mesurer les externalités qualitatives et quantitatives des démarches de développement durable. Quelle est la méthode employée ? Comment les adhérents peuvent-ils y contribuer ? Quels sont les premiers résultats ?

Présentation de **Quentin DECHEZLEPRETRE et Georges RIBIERE** sur les travaux de prospective 2014 et 2015 du Comité 21

matinée

Action, innovation !

Un « forum des solutions » permettra aux participants de se rencontrer pour partager leurs besoins et leurs solutions, et imaginer de nouvelles actions à conduire ensemble autour de sujets déterminants pour le développement durable du territoire. Ce « forum des solutions » s'organisera autour de quatre mini-tables rondes de 45 minutes, avec plusieurs interventions d'organisations ou de collectivités ayant expérimenté et trouvé des solutions.

Dans ce cadre, le Comité 21 lance un appel à contribution auprès des acteurs* : collectivités, associations, entreprises, laboratoires de recherche, porteurs de solutions et capables de les dupliquer. Ces solutions concerneront les quatre domaines suivants.

9h15

Ouverture par **Catherine DECAUX**, directrice générale du **Comité 21**

9h30 – 10h15

Territoires NATURE et AUTOALIMENTES

Comment protéger le patrimoine naturel d'un territoire ? Comment aussi le valoriser à travers une alimentation locale et responsable ?



- Présentation de la boîte à outils agriculture biologique et développement local, par **Julie PORTIER**, Chargée de mission RC Bio et circuits courts de la **Fédération nationale d'agriculture biologique**
- Présentation des INTERAGRI, impliquant CPIE, chambres d'agriculture et établissements d'enseignement agricole au service d'une agriculture durable sur les territoires, par **Ludovic SERIN**, Chargé de mission à l'**UNCPIE**
- Présentation du Plan biodiversité de la Ville du Havre (à confirmer)
- Présentation de l'étude « Nourrir les villes et développer les campagnes ; initiatives pour une alimentation durable et responsable » par Céline Juteau, Sciences Po

10h15 – 11h15

Territoires MOBILES

Comment la mobilité durable engendre-t-elle de nouvelles activités et de nouveaux services pour le territoire ? Exemples de nouveaux services liés à la mobilité douce en ville ou la mobilité pour tous.



- Présentation de la Centrale de mobilité de l'**Essonne**, par **Laurence CAILLE** et **Didier FAUVAGE**
- Présentation du "Dispositif action sociale itinérant / **Croix-Rouge** sur roues" par **Jadwiga WOZNICA RAOULX**, chargée de mission
- Présentation de l'opération « *Bon pied, bon air* » de sensibilisation aux enjeux de la surexposition à la pollution atmosphérique aux abords des écoles, conduite sur la commune de Longvic en Bourgogne, par **Aurélien TRIoux d'Alterre Bourgogne**
- Présentation des actions de la ville d'**Echirolles** en termes de mobilités, par **Stéphane DURAND**, responsable service environnement et développement durable

11h30 – 12h15

Territoires NUMERIQUES



Comment saisir les opportunités offertes par le numérique pour travailler, collaborer, créer et générer des activités économiques ?

- Présentation des initiatives du **Conseil général de l'Oise** en matière de numérique, par **Mireille BONNIN**, directrice du département numérique
- Présentation de la première conciergerie numérique en France, mise en place à **Sceaux**, par **Florence PRESSON**, adjointe en charge de la ville numérique, du développement durable & de la transition énergétique
- Présentation des actions de la **Région Ile-de-France** pour faciliter l'innovation dans les associations, par **Manuel BEGUIER**, en charge du financement des associations de l'environnement

12h15 – 13h

ACHATS DURABLES



Comment mettre en place des filières d'achats responsables, prenant en compte des critères environnementaux, locaux ou sociaux ?

- Présentation des actions du **Conseil général de l'Aisne** pour atteindre les 88% de part de produits éco-labellisés achetés pour l'entretien des bâtiments départementaux et des collèges, par **Martine BOSELLI**, responsable administrative à la direction des bâtiments
- Présentation de la **Plateforme française pour le commerce équitable sur les territoires de commerce équitable** par **Mathilde ESNAULT**, chef de projet
- Présentation de **Sébastien LEVRIER**, Chargé de mission à **l'AVISE**, sur le rôle de l'insertion par l'activité économique dans les achats responsables publics et privés

* Le Comité 21 lance **un appel à manifestation d'intérêt** pour intervenir dans l'une des quatre tables rondes ci-dessous et présenter une politique, un projet, une initiative, un collectif d'acteurs. L'initiative présentée doit être répliquable à d'autres territoires et avoir été conduit en partenariat avec des acteurs locaux. Chaque intervenant disposera de 10 minutes de présentation et 15 minutes de questions réponses avec les participants dans le cadre de la table ronde.

Merci d'adresser un mail avec le sujet de votre intervention auprès de gaultier@comite21.org avant le mardi 4 novembre.

Le Comité 21 sélectionnera les projets proposés en fonction du nombre d'initiatives (3 maximum par thématique), de leur pertinence par rapport au sujet et de leur originalité.



19 novembre : innover collectivement en partenariat avec Campus responsables en visioconférence avec le Comité 21 Pays de la Loire de Nantes

après-midi Les campus, acteurs de l'innovation dans les territoires

La contribution des établissements d'enseignement supérieur et de recherche à l'innovation a été renforcée depuis les années 2000 avec la loi de 1999 sur l'innovation et la recherche, les pôles de compétitivité et les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Ainsi, les établissements d'enseignement supérieur interagissent de plus en plus avec les acteurs du territoire (entreprises, collectivités territoriales, établissements publics, associations, citoyens). En revanche, leur contribution au développement durable est encore méconnue et sous-estimée. Dans le prolongement de la Note 21 sur l'ancrage territorial des établissements d'enseignement supérieur (avril 2013), le Comité 21 souhaite valoriser les campus, projets ou associations d'étudiants et travaux de recherche qui contribuent à l'innovation en faveur du développement durable des territoires.

Cet après-midi est proposé et animé par le programme Education au développement durable, dans le cadre de ses Rendez-vous semestriels.

14h15-14h45 Introduction

- ▶ **Cadre général – Christine Delhaye**, responsable Education au développement durable
- ▶ **Quels Campus durables de demain ?** Une [étude sur des Tendances et perspectives d'évolution à 2030](#)
Pauline Pingusson, responsable de Campus responsables
Campus Responsables a publié en mars 2014 une étude prospective sur les tendances et pistes d'évolution pour faire des campus des lieux de vie et de formation durables et résilients à l'horizon 2030.

14h45–16h00 Les Campus, des acteurs majeurs du territoire

- ▶ **Première expérimentation du [Local Footprint©](#) avec La Salle Beauvais**
Maxime Agnès, chargé de mission développement durable de La Salle Beauvais et **Pauline Pingusson**, responsable de Campus responsables
[Campus responsables](#) a lancé à la rentrée 2014 un outil à destination des campus francophones pour évaluer leur impact économique local. La Salle Beauvais, école d'ingénieurs dans les sciences de la terre, du vivant et de l'environnement, est le premier établissement à avoir testé le Local Footprint.
- ▶ **Ker Lann (Bruz), un campus responsable en lien avec les acteurs du territoire**
Anne Cikanowitz, responsable développement durable et/ou **Gérard Huillery**, chargé de mission de l'EME
Aux portes de Rennes, le Campus de Ker Lann de Bruz, offre une grande diversité de formations avec 17 écoles et organismes de formation. À l'initiative de l'École des Métiers de l'Environnement, le collège des écoles du campus de Ker Lann a mis en place dès 2009 une démarche de développement durable sur le campus de Ker Lann en lien étroit avec les acteurs du territoire (commune de Bruz, Rennes Métropole, région Bretagne). Avec le projet «Bretagne Mobilité Augmentée (BMA) » lancé en 2012, Ker Lann devient le laboratoire des nouvelles mobilités.

16h00 – 16h15 pause

16h15-17h30 Etudiants et chercheurs au service de l'innovation du territoire

- ▶ **Les campus, des lieux permanents du « penser et entreprendre autrement » au service de leur territoire**
Samuel Tiercelin, président d'[Open Odyssey](#)
L'association accompagne les territoires dans la conduite de projets porteurs d'avenir, en mettant en lien les énergies et intelligences de chacun (étudiants, enseignants, chercheurs, professionnels, citoyens). Il joue ainsi un rôle de booster du territoire, en connectant les porteurs de projet (TPE-PME, collectivités, Grands Groupes, associations et toute autre structure) avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Lancé sous forme d'expérimentation en Bretagne et en Pays de la Loire en 2011, Open Odyssey a depuis permis à environ 800 étudiants, issus d'une trentaine d'universités et grandes écoles, de se pencher sur des cas concrets liés aux thématiques territoriales porteuses des emplois d'aujourd'hui et de demain.
- ▶ **L'Institut régional du développement durable, incubateur de projets d'innovation durable !**
Sophie Raous, coordinatrice de l'[IRD2](#)
C'est pour aider les institutions publiques ou privées à s'approprier les critères de « l'innovation durable » que l'Institut Régional du Développement Durable a été créé par la Région Basse Normandie et l'Université de Caen Basse Normandie. A l'échelle du territoire, l'IRD2 entend mettre en relation les acteurs qui contribuent à son développement et qui se trouvent confrontés à ces questions avec celles et ceux (chercheurs, formateurs, experts) qui peuvent les aider à évaluer leur action et qui peuvent les accompagner, les éclairer dans leur prise de décision. L'IRD2 travaille ainsi sur une trentaine de problématiques territoriales en parallèle sur lesquelles il met en relation acteurs, chercheurs et étudiants pour faire émerger des solutions innovantes et durables à ces problématiques.



Comité 21
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org